

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 13 juin 2022

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	14	9

L'an deux mille vingt-deux, le 13 juin, à 19 heure 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Phillipe GAILLOT, Maire,

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe

OGER Isabelle

WALLERICH Alain

GUINDT Philippe

THILL Céline à partir de 20H

IMMER Alain

VALANCE Bénédicte

SIVEC Jean

VIEIRA Christophe

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

MENEHIN Gaël

Donnant pouvoir à GAILLOT Philippe

PEREIRA Julien

LISTE DES ABSENTS NON-EXCUSES :

BRUN Jérôme

DEBAILLEUL Delphine

REUTER Olivier

Mme OGER Isabelle est désignée pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

Objet : 2022 - 643 Transfert des archives du 42 Place de la Mairie au 1 Place du foyer

Vu la décision d'effectuer des travaux pour rénover et transformer le rez de chaussée du 42 Place de la Mairie,

Vu la disponibilité de « l'espace stockage de matériel » qui a été libéré au 1 Place du Foyer,

Vu la proximité de la mairie au 5 place du Foyer,

Considérant que « l'espace stockage de matériel » offre les garanties nécessaires de sécurité,

Monsieur le Maire propose de transférer les archives du 42 Place de la Mairie au 1 Place du Foyer.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au transfert des archives de la mairie actuellement répertoriées au 42 place de la mairie vers le 1 Place du Foyer,
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'accomplir toutes les actions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 16/06/2022

Le Maire :

Philippe GAILLOT



Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 16/06/2022

Le Maire,

